



## **DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

**À l'occasion de l'ouverture officielle de la formation sur la Corruption et le  
Financement du Terrorisme (CFT)**

**Projet FORCE – Expertise France**

**Conakry, le 29 juin 2026**

**Monsieur le Directeur ....**

**Monsieur le Président de la CENTIF**

**Monsieur l'Expert Douanes du Projet FORCE, Monsieur Hamedane  
HASSANI ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs, Conseillers, Chefs de  
services et Cadres de l'ANLC-PBG ;**

**Mesdames et Messieurs les participants ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec un réel plaisir et un profond sentiment de responsabilité que je prends la parole ce matin à l'occasion de l'ouverture officielle de cette session de formation consacrée à la Corruption et au Financement du Terrorisme, organisée dans le cadre du Projet FORCE, avec l'appui d'Expertise France, au bénéfice des cadres de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et pour la Promotion de la Bonne Gouvernance.

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer, au nom de l'ANLC-PBG, notre sincère gratitude au Projet FORCE, à Expertise France et à l'ensemble de leurs équipes pour la qualité de leur accompagnement et leur engagement constant en faveur du renforcement des capacités des institutions publiques guinéennes.

Je souhaite également adresser une chaleureuse bienvenue à Monsieur Hamedane HASSANI, dont l'expertise reconnue dans les domaines de la gouvernance financière, de la lutte contre les flux financiers illicites et du financement du terrorisme constitue une réelle opportunité d'apprentissage pour notre institution.

Je félicite enfin l'ensemble des équipes de l'ANLC-PBG, en particulier la Direction de la Prévention de la Corruption, pour les efforts consentis dans la préparation de cette importante activité.

### **Mesdames et Messieurs,**

Il est des formations qui enrichissent les connaissances.

Il en est d'autres qui transforment durablement la manière de penser, d'agir et d'exercer ses responsabilités.

Je suis convaincu que celle qui nous réunit aujourd'hui appartient à cette seconde catégorie.

En effet, nous vivons une époque où les menaces qui pèsent sur les États ont profondément évolué.

Les défis contemporains ne se limitent plus aux conflits armés ou aux crises économiques. Ils prennent également la forme de réseaux criminels transnationaux, de flux financiers illicites, de blanchiment de capitaux, de cybercriminalité, de corruption systémique et de financement du terrorisme.

Ces phénomènes ne doivent plus être analysés séparément.

Ils s'alimentent mutuellement.

Ils exploitent les mêmes failles institutionnelles.

Ils utilisent les mêmes circuits d'opacité.

Ils prospèrent là où les mécanismes de contrôle sont affaiblis, où la transparence recule et où l'intégrité cède la place à l'impunité.

C'est pourquoi la corruption ne peut plus être appréhendée comme une simple entorse à l'éthique publique.

Elle représente désormais un risque stratégique.

Un risque pour la gouvernance.

Un risque pour l'économie.

Un risque pour la confiance des citoyens.

Et, de plus en plus, un risque pour la sécurité nationale.

Cette réalité est aujourd'hui largement reconnue par la communauté internationale.

Les recommandations du GAFI, les travaux du GIABA, la Convention des Nations Unies contre la corruption, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que les nombreux mécanismes internationaux de coopération convergent tous vers une même conviction : il est impossible de lutter efficacement contre le financement du terrorisme sans renforcer simultanément les dispositifs de prévention de la corruption et de protection de l'intégrité publique.

C'est précisément dans cette dynamique que s'inscrit la formation que nous ouvrons aujourd'hui. Son objectif est de renforcer les capacités techniques, analytiques et opérationnelles des agents de l'ANLC-PBG afin d'améliorer la détection, l'analyse et le traitement des situations où corruption et financement du terrorisme se croisent, conformément aux standards internationaux.

## **Mesdames et Messieurs,**

La Guinée n'est pas en marge de ces enjeux.

Notre pays poursuit des réformes ambitieuses visant à consolider l'État de droit, améliorer la gouvernance publique, renforcer la transparence dans la gestion des ressources publiques et accroître la confiance des citoyens ainsi que celle des partenaires techniques et financiers.

Dans cette dynamique, l'ANLC-PBG assume pleinement les responsabilités que lui confie l'État.

Notre mission ne consiste pas uniquement à dénoncer ou à constater des actes de corruption.

Notre vocation est plus large.

- Elle est de prévenir.
- D'éduquer.
- D'accompagner les réformes.
- De promouvoir une culture durable de l'intégrité.
- De développer les mécanismes de prévention fondés sur les risques.
- De produire des analyses crédibles.
- De contribuer à la qualité de la décision publique.
- Et de travailler en synergie avec toutes les institutions nationales engagées dans la défense de l'intérêt général.

Nous sommes convaincus que la prévention demeure l'approche la plus efficace et la plus durable.

Car une institution intègre coûte toujours moins cher à la Nation qu'une institution qu'il faut continuellement réparer.

Notre ambition est claire.

- Faire de l'ANLC-PBG une institution moderne.
- Une institution performante.
- Une institution fondée sur l'expertise.
- Une institution capable d'anticiper les nouveaux risques.

Une institution qui s'appuie sur l'analyse, l'innovation, la digitalisation de ses processus, la coopération interinstitutionnelle et le développement continu des compétences de ses ressources humaines.

Le monde évolue.

Les méthodes des réseaux criminels évoluent.

Les technologies évoluent.

Nos capacités doivent évoluer au même rythme.

C'est dans cet esprit que nous accueillons cette formation.

Non comme une activité ponctuelle.

Mais comme une étape supplémentaire dans la construction d'une institution toujours plus forte, plus crédible et plus résiliente.

## **Chers collaborateurs,**

Je voudrais maintenant m'adresser directement à vous.

Vous avez été désignés pour participer à cette session parce que l'institution place en vous sa confiance.

Cette confiance constitue un privilège.

Mais elle implique également une responsabilité.

Durant les cinq prochains jours, je vous invite à faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité intellectuelle et d'exigence professionnelle.

Interrogez.

Analysez.

Partagez vos expériences.

Confrontez vos pratiques aux standards internationaux qui vous seront présentés.

Le véritable succès de cette formation ne résidera pas uniquement dans les connaissances acquises.

Il résidera dans votre capacité à transformer ces connaissances en résultats concrets pour notre institution.

À votre retour dans vos services, vous devrez devenir des relais de compétences.

Vous devrez partager les acquis de cette formation.

Vous devrez contribuer à faire évoluer nos méthodes de travail.

Car la compétence est aujourd'hui l'une des plus hautes expressions de l'intégrité professionnelle.

Une institution ne progresse durablement que lorsque chacun de ses agents accepte d'apprendre, de se remettre en question et d'améliorer continuellement sa pratique.

## **Monsieur le Formateur,**

Nous vous remercions d'avoir accepté de mettre votre expertise au service de notre institution.

Soyez assuré de notre entière disponibilité et de notre engagement à faire de cette mission un succès partagé.

Je voudrais enfin renouveler notre reconnaissance à **Expertise France**, au **Projet FORCE** et à l'ensemble des partenaires qui accompagnent l'ANLC-PBG.

Chaque action de renforcement des capacités, chaque transfert de compétences et chaque partenariat fondé sur la confiance constituent un investissement durable dans la gouvernance publique de notre pays.

En renforçant les femmes et les hommes qui servent l'État, nous renforçons les institutions.

Et lorsque les institutions se renforcent, c'est la République qui progresse.

## **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de conclure par cette conviction profonde.

Les États ne se construisent pas uniquement par leurs infrastructures.

Ils se construisent avant tout par la solidité de leurs institutions.

Et les institutions ne deviennent fortes que lorsque les femmes et les hommes qui les servent sont compétents, intègres, responsables et profondément attachés à l'intérêt général.

C'est cette ambition qui guide l'action de l'ANLC-PBG.

C'est cette ambition que nous partageons avec nos partenaires.

C'est cette ambition qui nous réunit aujourd'hui.

Je forme le vœu que cette session de formation contribue non seulement à renforcer les compétences de ses participants, mais également à consolider, au sein de notre institution, une culture toujours plus exigeante de l'intégrité, de la responsabilité et de l'excellence.

Sur ces mots, je déclare officiellement ouverte la session de formation sur la Corruption et le Financement du Terrorisme, organisée dans le cadre du Projet FORCE au profit de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et pour la Promotion de la Bonne Gouvernance.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Dr Mohamed BERETE**